

L'admission

. Seront pris en compte pour l'évaluation des dossiers de nombreux éléments comme les différentes notes de 1ère et de terminale, les appréciations des enseignants, les projets de formation motivés (lettre transmise à l'établissement souhaité comportant 10 000 caractères maximum) ect... .

Des connaissances dans les enseignements scientifiques ne sont pas indispensables bien qu'appréciées.

Concernant Parcoursup :

Sur cette plateforme, il faut bien distinguer les vœux et les sous vœux. En effet des écoles peuvent se réunir sous forme de regroupement, ainsi postuler à chacune d'entre elles reviendra à formuler 1 seul vœu. La répartition se fait comme telle;

Il existe 4 possibilités de vœux :

- Lille
- Rouen
- Cahors
- Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nancy, Fougères, Paris (chaque école de ce regroupement correspond à un sous vœu)

Les écoles peuvent, si elles le désirent convoquer les candidats afin de participer à un entretien oral permettant de juger des motivations et aptitudes des candidats.

Était prévu pour la rentrée 2020 des oraux pour les écoles de Lille, Rouen et Cahors.

/!\ Un numerus clausus de 285 étudiants entrants hors doublants a été instauré pour la rentrée 2020.

La formation

Les mémoires des différentes écoles sont disponible sur le site MEMAU :



Les stages

Chaque stage permet à l'étudiant d'étoffer ses connaissances et de mettre en application les notions acquises à l'école.

Ces stages, en fonction des écoles, peuvent se réaliser en France, en Martinique, à la Réunion mais encore en Belgique, Suisse ou Canada (région du Québec).

Ces stages sont indispensables. En effet, si nous apprenons la théorie durant les enseignements, la pratique s'apprend principalement durant les stages.

